AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP-1-8-68 821604

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément N° 4 au Bulletin N° 94 29 JUILLET 1968

AVERTISSEMENTS - VIGNES

VERS DE LA GRAPPE

Le deuxième vol commencé depuis quelques jours s'amplifie et les premières éclosions importantes de chenilles sont à craindre au cours des prochains jours.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement dès réception de ce bulletin. Il serait dangereux d'attendre, pour intervenir, la pénétration des chenilles ; en effet, les blessures provoquées par les chenilles restent toujours une porte d'entrée pour la Pourriture grise.

Ce traitement s'impose particulièrement dans les vignes où des attaques ont été observées au cours du mois de Juin, notamment dans le sud du département du LOIR-et-CHER et dans le vignoble de CHINON.

Nous précisons que les poudrages sont à préférer aux pulvérisations.

INFORMATIONS - VIGNES

OIDIUM DE LA VIGNE

Les manifestations de cette maladie sont parfois nombreuses dans les vignes insuffisamment protégées.

Il y a donc lieu de se montrer très vigilant afin d'intervenir, le cas échéant, contre cette maladie.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE L'OIGNON

Les conditions climatiques actuelles ne sont pas très favorables à cette maladie. Cependant des attaques graves sont observées dans des cultures insuffisamment protégées.

En conséquence, il serait prudent de renouveler le dernier traitement en tenant compte des indications données dans notre bulletin du 20 Juin.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS

P 38

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX